


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CREST
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST DE CREST
COURS DE VERDUN BP516
26401 CREST CEDEX-

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de CREST
SGC de CREST
Cours de Verdun – BP 516
26401 CREST CEDEX
Téléphone : 04 75 25 40 50
Mél. : sgc.crest@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Réception : du mardi au vendredi de 8h30 à
12h30
Affaire suivie par : Véronique MAZEYRAT
Téléphone : 04 75 25 40 50

MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU
PAYS DE SAILLANS
15 CHEMIN DES SENTEURS
26400 AOUSTE SUR SYE

Crest, le 02/08/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57.

Monsieur,

Vous sollicitez, en application du décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 pour la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans à compter du 1^{er} janvier 2024, pour les budgets suivants : Budget principal (45000) , Budget annexe SPPEH (45044) , Budget annexe ZA Les Valernes (45042) , Budget annexe Ecoparc du Pas de Lauzun (45041)

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur le fait que le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option sur le référentiel M57.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable du SGC de Crest

Véronique MAZEYRAT

Inspecteur divisionnaire des Finances publiques

